Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 004-210401402-20260605-302026-DE

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE **N°30/2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.
Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, BRAME Noémie, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole MONCHIETTO, Denise, DETOEUF Diane et Messieurs COSTE Alain, BOREL Yves, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, MARHUENDA Thierry.
Secrétaire de séance : Madame COSTE Sylvie
Convocation du 29/05/2026
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11

OBJET : TRAVAUX CHEMIN IMPASSE DU LEZ – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FODAC 2026

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°28/2025 du 04 juin 2025 concernant les travaux de remise en état du chemin communal « impasse du Lez » et la demande de subvention auprès du Département au titre des Amendes de Police.
Cette subvention a été accordée pour un montant de 4 860.00 € soit 30.03% du montant prévisionnel des travaux estimé à 16 183.05 €HT.

Compte tenu du montant qu'il reste à charge pour la commune, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que ces travaux peuvent bénéficier en complément d'une de subvention du Département au titre du FODAC.
Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve les travaux exposés ci-dessus pour un montant de 16 183.05 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière du Département au titre du FODAC 2026 ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

*** Département FODAC 2026 :**	**6 468.15 € soit 39.97 %**
*** Département Amendes de Police 2025 :** *(délibération n°5-SCC-1 du 17/10/2025)*	**4 860.00 € soit 30.03 %**
*** Commune :**	**4 854.90 € soit 30.00 %**
Total :	**16 183.05 € € HT**

- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 08 juin 2026,
Le Maire,
Alain COSTE

La secrétaire
Sylvie COSTE